

24 septembre 2019

Plan Cheval : La Région et le Conseil des Chevaux s'engagent pour développer la filière cheval en Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France s'investit toujours plus pour la filière équine. Dans cette perspective, elle a voté, lors de la Séance Plénière du 24 septembre 2019, un nouveau plan ambitieux pour développer et faire rayonner le cheval et ses usages.

Un plan d'action à six leviers

Co-construit par la Région Hauts-de-France et le Conseil des Chevaux, représentant la filière équine dans les Hauts-de-France, le Plan Cheval vise à apporter des aides structurantes à la filière régionale très diverse. Cheval de courses, cheval sport et loisirs, cheval de trait et de travail : tous sont concernés.



Ce plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages repose sur six objectifs à mettre en œuvre en réponse aux principaux besoins exprimés par la filière :

1. Structurer et organiser la filière ;
2. Affirmer le positionnement des Hauts-de-France comme territoire équin de référence ;
3. Favoriser les projets de développement des acteurs économiques et territoriaux ;
4. Renforcer l'élevage régional (préservation, montée en qualité, débouchés économiques) ;
5. Accroître le recours aux énergies renouvelables ;
6. Faire de la zone Hauts-de-France/Wallonie/Vlaanderen un territoire leader en Europe du « cheval toutes disciplines »

L'emploi et l'élevage au cœur du plan

Conformément aux priorités de la Région en faveur de l'emploi, ce plan s'attache particulièrement à renforcer l'impact du cheval sur l'économie, l'emploi et la formation. Il permettra de favoriser les projets de développements des acteurs économiques et territoriaux, avec notamment un soutien ciblé sur des besoins clés (aide à la création d'entreprises, aides à l'investissement, développement du tourisme équestre). La Région veillera à ce que l'offre et la demande d'emplois dans la filière équine en Hauts-de-France se rencontrent dans de bonnes conditions.

Quant à l'élevage, il s'agira de valoriser l'élevage régional avec des aides directes sous conditions aux propriétaires de chevaux et éleveurs, un soutien aux associations d'éleveurs et de propriétaires, la création de labels qualité. La sauvegarde et valorisation des races locales de trait (cheval Boulonnais et cheval Trait du Nord) sera notamment actionnée via l'expérimentation du « cheval territorial » : une aide jusqu'à 25 000 euros pour soutenir les projets d'activités touristiques et loisir autour des races locales, ainsi que les projets au service des collectivités à l'aide de l'énergie cheval, et donc développer de nouveaux débouchés économiques.

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du Service Presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Charlotte Arquin – Attachée de presse : charlotte.arquin@hautsdefrance.fr – 03 74 24 48 44 / 06 72 45 79 86

24 septembre 2019

La filière cheval en Hauts-de-France, un fort enjeu de développement

La filière équine est un enjeu de développement fort en termes économiques avec un vivier d'emplois directs et indirects, ainsi qu'en termes de rayonnement du territoire avec les activités hippique, sportive et culturelle. La Région soutient les manifestations sportives de niveaux international et national sous conditions, et l'organisation des événements de promotion de la filière.

Avec ses 53 759 équidés, la filière équine est importante pour l'ensemble du territoire : elle fait vivre 3 100 entreprises, avec à la clé 7 730 emplois directs et indirects (établissements équestres, éleveurs, cavaliers professionnels, vétérinaires, sociétés de courses, commerces spécialisés...) et un chiffre d'affaire annuel de 405 millions d'euros dans les diverses activités, en augmentation de +5,7% entre 2009 et 2014.

Plus de 67 000 licenciés pratiquent l'équitation dans les 1022 établissements équestres régionaux. Par ailleurs la région des Hauts-de-France bénéficie de plusieurs sites équestres profitant d'une renommée internationale, que ce soit dans le milieu des courses ou du sport.



CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du Service Presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Charlotte Arquin – Attachée de presse : charlotte.arquin@hautsdefrance.fr – 03 74 24 48 44 / 06 72 45 79 86